

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julienne Comeau	Numéro de permis 2020095	Date d'inspection Le 09 août 2022	
Nom de l'établissement Garderie Bourgeoys 2		Numéro de téléphone (506) 727-6883	
Adresse 248 rue Marguerite Bourgeoys Caraquet NB E1W 1A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	09 sept. 2022	
Commentaires : Pour chaque employé, administrateurs ou exploitants on doit retrouver au dossier une description de ses fonctions et de ses responsabilités.			
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	09 sept. 2022	
Commentaires : La garderie est tenue de créer et d'utiliser une liste de vérification pour l'entretien du terrain de jeu afin que celui-ci soit sécuritaire et sans danger pour les enfants.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Ratio respecté lors de mon inspection annuelle</p> <p>Discussion avec l'exploitante concernant les rapport d'incidents, verification du parc de jeu extérieur, dossier enfant qui ont terminé la halte.</p> <p>Lors de mon inspection les enfants font des jeux libres avant la causerie. La causerie terminée, les enfants lavent leurs mains pour la collation. Vont dehors avant le diner.</p> <p>-L'établissement doit proposer un éventail d'activités aux enfants. Ces activités doivent pouvoir être démontré lors d'une inspection ou d'une surveillance fait par l'équipe des permis.</p> <p>Les exercices d'évacuation en cas d'urgence ou d'incendie doivent être fait à différents moments de la journée et de l'année. Une preuve de ces exercices doit être tenu dans un registre a l'établissement de la garderie.</p>
--

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 août 2022

Date

original signé par
Julienne Comeau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 août 2022

Date